

PLAIDOYER EN PAVEUR DE L'A.L.A.T.

L'A.L.A.T. (aviation légère de l'armée de terre) est l'arme

la plus récente de l'armée de terre. Les polémiques qu'avait soulevées le projet de sa création sont encore présentes dans nos mémoires. Les opérations en Algérie ont confirmé le bien-fondé de cette décision, car, dans de nombreuses actions, l'intervention de l'héliportage a été bien souvent décisive. On était en droit de croire que cette création ne serait pas remise en cause.

Or, l'aviation revendique l'A.L.A.T., prétextant que tout ce qui vole doit appartenir à l'armée de l'air. Sans vouloir discuter l'opportunité et le bien-fondé de ce désir, nous nous proposons d'exposer les arguments qui militent en faveur du maintien de l'A.L.A.T. au sein de l'armée de terre.

L'apparition de l'arme nucléaire a modifié profondément ce qu'était la physionomie du champ de bataille. Pour échapper à une destruction certaine, les dispositifs s'aèrent et les distances et intervalles augmentent. Les zones d'action des unités ont une superficie considérable. La division opérera dans une zone pouvant atteindre 30 x 40 kilomètres. Dans ces conditions, l'exercice du commandement demandera des moyens nouveaux. On ne peut plus concevoir un commandant de division ayant, comme moyen de déplacement, un véhicule terrestre. La présence permanente de moyens aériens - avions légers et hélicoptères - s'impose. C'est du haut de son "P.C. avancé volant" que le chef pourra juger de la situation et intervenir en connaissance de cause. Toutes les nations étrangères ont admis la présence de moyens aériens dans les éléments organiques des divisions. Il serait profondément anormal que la France fasse exception à ce qui est devenu une règle.

Si sur le plan de l'exercice du commandement l'A.L.A.T. est indispensable, elle l'est également sur le plan opérationnel. Les opérations d'Algérie ont amplement démontré que dans les actions de la guerre subversive, avions et surtout hélicoptères sont un moyen de transport indispensable. Comme il s'agit d'intervenir très rapidement, l'héliportage est la règle. Personne ne peut en discuter l'utilité. Nous dirons qu'il en sera de même dans les opérations sur un champ de bataille nucléaire. Les distances seront telles, les besoins d'intervention rapide seront si nombreux, que, sans moyens aériens, le commandement sera désarmé. L'intervention des réserves, qui pourront se trouver largement en arrière ne sera possible qu'avec l'héliportage.

Enfin, il est un autre domaine, celui de la logistique, où avions et hélicoptères sont appelés à jouer un rôle déterminant. L'hélicoptère est en pleins progrès. Les Allemands étudient la réalisation d'un appareil pouvant transporter 35 tonnes. D'ores et déjà, il en existe qui transportent de 7 à 8 tonnes. D'autre part, l'avion à décollage presque vertical sera certainement mis au point dans des délais brefs. Il n'est pas extravagant de dire que demain avions et hélicoptères constitueront l'ossature des moyens de transport de la logistique. N'est-ce pas encore une raison des plus valables pour maintenir l'A.L.A.T. dans l'armée de terre?